



du 26 au 30 janvier 2019 à Lyon-Eurexpo

**Dossier d'inscription
sur le Pavillon Collectif
Bourgogne Franche-Comté**

**BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER POUR LE
20 octobre 2018**

Opération organisée par >>>

Avec le soutien de >>>

PRÉSENTATION

POURQUOI PARTICIPER ?

Le SIRHA est le rendez-vous mondial de la restauration et de l'hôtellerie

Tous les deux ans et durant cinq jours, c'est le point de ralliement de toutes les familles de la restauration et de l'hôtellerie. Le **SIRAH 2019** est déjà dans les agendas de tous les professionnels des métiers de bouche du monde entier, c'est sur cet événement incontournable de la restauration et de l'hôtellerie que la Région Bourgogne Franche-Comté sera présente avec un Pavillon Collectif qui vous offre l'opportunité de présenter vos produits dans un environnement commercial ad hoc et vous permettra de nouer de nombreux partenariats et d'identifier de nouveaux relais pour conquérir d'autres marchés.

Plus de 3.000 exposants et marques internationaux sont attendus sur l'édition 2019. Avec 11 secteurs de produits alimentaires, équipements ou services pour les professionnels du Food Service, SIRHA incarne le marché mondial de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation.

C'est le seul salon à réunir une offre ultra complète qui répond à tous les besoins de toutes les restaurations : rapide, gastronomique, collective hospitalière ou scolaire, hôtelière ... Tout l'HORECA est là !

Les chiffres clés du SIRHA 2017

- 207.411 professionnels (+ 10% vs 2015)
- 25.469 chefs (+29 %)
- 29.778 internationaux (+ 17%)
- 2.984 exposants et marques
- 28 pavillons internationaux et 14 pavillons régionaux
- 21 concours
- 1650 démonstrations par jour

Les + du SIRAH 2019

- 170 rendez-vous acheteurs ou experts internationaux
- 10.000 démonstrations en 5 jours
- 4 scènes d'animations et de "concepts food" inédits
- 19 concours pour tous les métiers sur 4 scènes concours
- 180 intervenants sur la web TV, pour 65 démonstrations, interviews, débats et conférences

STAND COLLECTIF REGIONAL : LES AVANTAGES

CCI International Bourgogne Franche-Comté vous accompagne avant, pendant et après le salon.

Toute la logistique des salons professionnels auxquels vous participez est assurée :

- **Réservation et aménagement d'un stand** entièrement équipé,
- **Possibilité de louer un espace à partir de 6m² au lieu de 12m² en inscription individuelle,**
- **Assistance logistique et conseil**
- **Gestion de la promotion collective des entreprises pour l'événement**
- **Soutien financier de la Région Bourgogne Franche-Comté.**

La présence collective se situe dans le **hall 2 / Sectorisation "Produits Régionaux"**.

La subvention

La CCI Bourgogne Franche-Comté est l'opérateur lié, par convention avec le Conseil Régional pour l'organisation d'actions à l'international, dont les participations collectives à des salons professionnels internationaux. Les exposants du pavillon Bourgogne-Franche-Comté doivent remplir les **critères d'éligibilité** détaillés ci-dessous pour pouvoir bénéficier du tarif tenant compte de la **subvention octroyée par la Région**:

- **Une entreprise qui dans tous les cas compte moins de 250 salariés**
- **Une entreprise qui effectue moins de 50 Millions € de CA ou moins de 43 Millions € de total bilan**
- **N'appartient pas à plus de 25% à un groupe de plus de 250 personnes**

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Salon SIRHA à Lyon du 26 au 30 janvier 2019

[A retourner avant le 30 septembre 2018](#)

Passé ce délai, CCI International Bourgogne Franche-Comté ne pourra plus vous garantir votre emplacement et votre demande sera étudiée au cas par cas. **Votre inscription ne sera validée qu'après la réception de votre fiche d'inscription accompagnée de votre acompte.**

Inscription : votre entreprise

Je soussigné(e) : Fonction :

Raison Sociale :

SIRET (**obligatoire**) : N° TVA Intracommunautaire :

Site Web :

Adresse : N° Rue :

Code Postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Adresse de facturation (si différente) :

Produits présentés. :

Texte sur votre enseigne :

- Oui, nous souhaitons exposer sur le stand collectif Bourgogne Franche-Comté et déclarons, après avoir pris connaissance des conditions de participation, nous engager à les respecter et à participer à cette manifestation selon les conditions décrites dans la partie « inscription : votre stand ».*

Les tarifs indiqués ci-après tiennent compte de la **subvention octroyée par la Région**. Les exposants du pavillon Bourgogne-Franche-Comté doivent remplir les **critères d'éligibilité** détaillés ci-dessous :

- **Une entreprise qui dans tous les cas compte moins de 250 salariés**
- **Une entreprise qui effectue moins de 50 Millions € de CA ou moins de 43 Millions € de total bilan**
- **N'appartient pas à plus de 25% à un groupe de plus de 250 personnes**

Mon entreprise répond aux critères d'éligibilité de la Région : **oui / non** (entourez svp)

Mon entreprise est en conformité de ses obligations sociales et fiscales

Date, signature et cachet

Vos contacts

Pierre Olivier GHINTRAN CCI INTERNATIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Tél : 03 80 60 40 33 – po.ghintran@bourgognefranche.comte.cci.fr

Catherine POSTEL CCI INTERNATIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Tél 03 80 60 40 83 – c.postel@bourgognefranche.comte.cci.fr

① Espace exposant 6 m²

Stand aménagé comprenant : moquette, éclairage, mobilier (1 table, 3 chaises, 1 comptoir, étagères), enseigne, réserve commune équipée (étagères, patères, prise), nettoyage, élimination des déchets, personnel technique, assurance.

*L'espace exposant (hors aide régionale) 4 200 € HT

Subvention déduite : 2 940 € HT

..... € HT

② Espace exposant 9 m²

Stand aménagé comprenant : moquette, éclairage, mobilier (1 table, 3 chaises, 1 comptoir, 1 vitrine, étagères), enseigne, réserve commune équipée (étagères, patères, prise), nettoyage, élimination des déchets, personnel technique, assurance.

*L'espace exposant (hors aide régionale) 6300 € HT

Subvention déduite : 4 410 € HT

..... € HT

③ Espace exposant 12 m²

Stand aménagé comprenant : moquette, éclairage, mobilier (1 table, 3 chaises, 1 comptoir, 2 vitrines, étagères), enseigne, réserve commune équipée (étagères, patères, prise), nettoyage, élimination des déchets, personnel technique, assurance.

*L'espace exposant (hors aide régionale) 8400 € HT

Subvention déduite : 5 880 € HT

..... € HT

④ Autre surface souhaitée :

..... m² x 700 € HT

Subvention déduite :m² X 490€ HT

..... € HT

⑤ Frais d'inscription Organisateur obligatoire

650 € HT

⑥ Frais de dossier CCI BFC obligatoire

150 € HT

Total HT =

TVA 20% =

Total TTC =

Ces tarifs ne comprennent pas les **options** (mobilier réfrigérés, supplémentaires et/ou différents, badges supplémentaires, cartes de parking, cartes d'invitation, acheminement des produits, etc...) qui feront l'objet d'une facturation complémentaire.

NB : Le mobilier de base n'est ni modifiable ni interchangeable. Tout autre mobilier ajouté sera automatiquement facturé.

ATTENTION : Pour une surface réservée de X mètres carrés, 3/4 sont attribués à votre stand. Entre 20% et 25% sont en réserve. Exemple : 12m² achetés = 9m² à 9,5 m² de stand.

Bulletin d'engagement dument signé et apposé de votre cachet à nous retourner avec un chèque d'acompte représentant 50% des engagements souscrits, soit : € TTC.

Solde à régler avant le 28 décembre 2018.

NB : CCI BFC se réserve le droit de refuser toute participation faite de ces règlements ou d'impayés antérieurs.

Règlement à l'ordre de CCI Bourgogne Franche-Comté et à nous renvoyer à l'adresse suivante :

2 avenue de Marbotte – BP 87009 – 21070 DIJON Cedex